

Avenue et Place de la Tranchée

VILLE DE
TOURS



VÉLIVAL ARRIVE DANS VOTRE QUARTIER !



Pourquoi ces travaux ?

Dans le cadre de la mise en œuvre du réseau cyclable métropolitain Vélival, Tours Métropole Val de Loire réalise des aménagements cyclables sur l'avenue et la place de la Tranchée afin de proposer un itinéraire continu et sécurisé.



Quand ?

Les travaux de l'avenue et de la place de la Tranchée seront échelonnés entre **juillet et novembre 2024**, sous réserve d'aléas.

Phase 1 : Avenue de la Tranchée, rive Est, entre la place de la Tranchée et le n°43 de l'avenue : en cours de réalisation.

Phase 2 : Avenue de la Tranchée, rive Ouest : du lundi 5 au 30 août.

Phase 3 : Place de la Tranchée : à l'automne*

Phase 4 : Avenue de la Tranchée, rive Est, entre la place Choiseul et le n°43 de l'avenue : de mi-octobre à mi-novembre*

**Le planning et les modalités de travaux des phases 3 et 4 feront l'objet de nouvelles infos chantier en amont du démarrage des travaux.*

Montant des travaux place et avenue de la Tranchée : 1 138 339,75 € HT



Qu'est-ce que cela change pendant les travaux ?

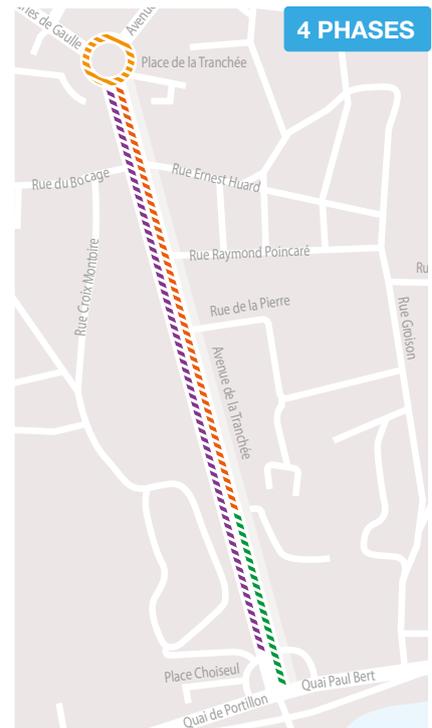
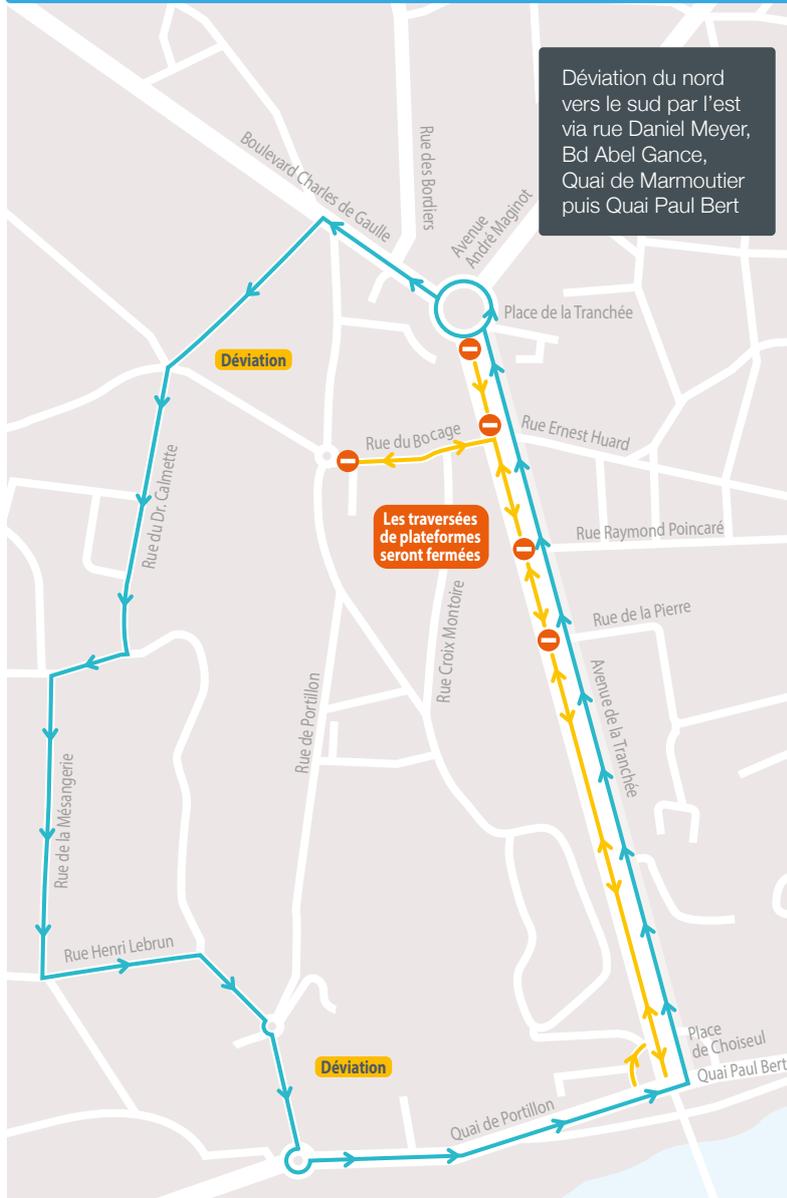
- **Véhicules motorisés et cyclistes :** Du 5 au 30 août, le sens nord > sud de l'avenue de la Tranchée sera fermé à la circulation. Toutes les traversées de plateformes seront fermées.
Pendant cette période, vous êtes invité à emprunter les déviations.
- **Stationnement et accès riverains :**
 - Pendant les travaux, impossible de stationner dans la contre-allée ouest entre rue de la Pierre et rue Poincaré.
 - Suppression du stationnement dans la contre-allée ouest entre le n°75 et le n°63.
 - Suppression définitive du stationnement entre Bocage/Huard et la place de la Tranchée.
 - Maintien des accès aux entrées charretières. Dans les parties de l'avenue sans contre-allées, l'accès est possible, mais au maximum en dehors des horaires de chantier (8h-17h).
Modalités d'accès : cf. plan au verso.
- **Piétons :** Des continuités piétonnes sont assurées entre le sud et le nord de l'avenue de la Tranchée.
- **Transport en commun :** Pendant les travaux, le tramway continue de circuler. Les lignes de bus n°10 et 14 seront modifiées. Plus d'info sur : www.filbleu.fr
- **Collecte des déchets :** Les riverains habitant dans les sections de l'avenue sans contre-allées sont invités à déposer leurs poubelles dans les points de regroupements mis en place dans les contre-allées sur la partie Est de l'avenue.

Pendant les travaux, vos commerces restent ouverts et accessibles !



QUELLES SONT LES ZONES CONCERNÉES PAR LES TRAVAUX ?

PHASE 2 - AV. DE LA TRANCHÉE - RIVE OUEST : ENTRE LA PLACE DE CHOISEUL ET LA PLACE DE LA TRANCHÉE



Légende

Zone en travaux :

- Phase 1, du 8 juillet au 4 août
- Phase 2, du 5 août au 30 août
- Phase 3, à l'automne 2024
- Phase 4, de mi octobre à mi novembre
- Sens unique de circulation
- Double sens de circulation
- Rue barrée sauf riverains et commerces
- Accès riverains : sens descendant dans la contre-allée et sens montant par l'avenue (au maximum en dehors des horaires de chantier 8h-17h)



RESTEZ INFORMÉS AU QUOTIDIEN !

- Une boîte mail pour poser toutes vos questions : **contact-velival@tours-metropole.fr**
- Un fil WhatsApp pour suivre les informations travaux en continu. 
- Une page web dédiée →
- Un médiateur se rend régulièrement sur site pour une information de proximité

S'inscrire au fil WhatsApp en 3 étapes

- 1 Ajoutez Infotravaux Vélival dans vos contacts avec le numéro **07 87 82 14 85**.
- 2 Ouvrez WhatsApp et envoyez-nous un message : **« Secteur Avenue de la Tranchée + votre prénom »**.
- 3 Vous êtes maintenant inscrit* et recevrez régulièrement les informations sur l'évolution des travaux et leur impact sur la circulation.

* Conformément à la directive RGPD, vos données personnelles ne sont jamais utilisées à d'autres fins. Vous pouvez vous désabonner à tout moment en envoyant STOP. Dans ce cas, vos données personnelles seront effacées.